

PLAN D'ACTION

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

ÉCOLE De la Grande-Vallée

À NOTRE ÉCOLE

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'électronique.

Si des actes de violence mettant en cause la sécurité d'une personne surviennent, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement.

Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et le devoir de protéger les autres.

NOS RÉSULTATS

En 2023-2024, nos priorités étaient :

- Poursuivre l'utilisation du baromètre comportemental;
- Poursuivre la différenciation entre conflit et intimidation;
- Maintenir la surveillance active et assurer la formation des nouveaux membres du personnel;
- Arrimer les règles de sécurité entre l'école et le service de garde dans la cour de récréation;
- Habilitier les élèves à résoudre un conflit de manière autonome;
- S'assurer que les élèves ont un adulte de confiance à qui parler à l'école et au service de garde;
- Continuer de porter la banderole fluo lors des récréations.

Nous avons poursuivi les différents ateliers de formation pour les élèves ainsi que pour les adultes de l'école et nous sommes assurés d'une compréhension commune des différents concepts, règles et méthodes de résolution de conflit afin d'en assurer le respect et l'utilisation. La révision de certaines règles et procédures a été faite tout en poursuivant la surveillance active et stratégique.

PORTRAIT DE LA SITUATION

À la suite de l'analyse de la situation de notre école, nous constatons que les élèves se sentent généralement en sécurité à l'école. Cependant, les élèves qui sont victimes de violence ou d'intimidation sont peu nombreux à le révéler aux adultes de l'école malgré les différents moyens mis en place pour le faire. La violence verbale demeure la forme de violence la plus présente et une attention particulière y sera portée. Les moyens mis en place dans la dernière année pour l'éducation des témoins et la sensibilisation de ces derniers a contribué à augmenter le nombre de dénonciations permettant ainsi aux adultes d'intervenir plus rapidement, le cas échéant. Par contre, nous remarquons qu'il y a encore un trop grand nombre d'élèves qui ne se sentent pas concernés par les situations ne les touchant pas directement. Les règles de conduite et certaines procédures ont été revues afin qu'elles soient plus claires et applicables par l'ensemble du personnel. Nous poursuivons les actions du plan de lutte et une analyse sera faite en lien avec les moments et les endroits plus fréquemment identifiés comme étant propices aux situations inadéquates. Finalement, nous souhaitons assurer une plus grande cohérence dans les interventions à l'école et au service de garde afin de sécuriser les élèves et les inciter tous à adopter des comportements sains et sécuritaires en tout temps.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, son bien-être physique ou psychologique, à ses droits ou ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité dont l'agression sexuelle. Cette notion entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

PLAN D'ACTION

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

QUELQUES ACTIONS DE L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR

- Ateliers de sensibilisation
- Affichage en lien avec les comportements à adopter
- Rappel des règles et procédures
- Identification des personnes-ressources dans l'école et au service de garde

ACTIONS DE L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

Au moment du constat:

- Arrêt d'agir immédiat
- Protection des élèves concernés
- Validation des faits exposés
- Traitement des plaintes et signalement de manière confidentielle

Mesures de soutien et d'encadrement:

- Écoute active, identification et reconnaissance des paroles et gestes reliés à l'évènement rapporté
- Communication avec les parents des différentes parties
- Sollicitation de partenaires ou ressources additionnelles au besoin
- Interventions et suivis assurant la sécurité et le bien-être de chacun et ce, dans une approche favorisant son développement personnel ainsi que ses relations sociales.

Sanctions possibles:

L'auteur de violence ou d'intimidation s'expose à des sanctions disciplinaires. Ces dernières seront déterminées en lien avec la gravité, l'intensité, la fréquence, la persistance ainsi que les effets sur la victime. Les parents de l'auteur de violence ou d'intimidation seront sollicités pour collaborer à la recherche de solutions et, tout comme leur enfant, devront prendre des engagements pour s'assurer que la situation cesse et ne se répète pas.

Suivi:

- Les interventions à poser pour chaque acteur seront identifiées
- Des actions concrètes seront posées auprès des victimes, des témoins et du ou des intimidateurs afin d'assurer un soutien adéquat à chacun d'eux
- Différents suivis seront effectués de manière à ce que chacun soit rassuré, sécurisé, confiant et bien informé (victimes, témoins, intimidateurs, parents)

MOYENS POUR SIGNALER UNE SITUATION

- Activités de dénonciation diverses
- Disponibilité de tous les intervenants de l'école
- Communication famille-école